



**Conseil des Affaires Sociales et Étudiantes (CASE)
22 juin 2010**

Proposition d'engagement d'un coordinateur sportif à l'UMONS

L'Organisation Représentative des Étudiants, avec l'accord de Madame Martine Dumont, Professeur de Biomathématiques à l'UMONS et responsable actuelle de l'ASBL UMONS-Sport, propose au CASE d'engager un coordinateur sportif à l'Université de Mons.

La tâche assignée au coordinateur sportif serait :

- de centraliser les informations sportives provenant de toutes les facultés, en collaboration avec les « délégués sport » des différentes AGE's ex-UMH et de la Fédé FPMs, afin de proposer une offre sportive globale aux étudiants.
- d'étendre l'offre sportive, en recoupant les informations des *fiches culture-sport*¹, et en coordonnant l'action des étudiants intéressés par l'organisation d'une nouvelle activité sportive.
- de gérer les aspects administratifs de l'ASBL UMONS-Sport comprenant la tenue des bilans, le respect des statuts et l'organisation de réunions mensuelles impliquant les étudiants tout au long de l'année académique.
- de gérer la réservation des salles sportives et des terrains qui se trouvent à proximité de l'Université. Des relations seront établies entre les centres sportifs (ADEPS, PHASE) et les clubs sportifs environnants pour créer des relations durables entre ces derniers et l'Université.
- d'organiser la promotion des activités sportives pour les étudiants de l'UMONS en utilisant
 - le média Internet : site web UMONS, réseaux sociaux, newsletter, ...
 - le média papier : dépliant sportif, promotion via des publications universitaires (« L'UMONS », « Element », ...).
- d'être le point de contact de l'ASEUS pour l'organisation de compétitions sportives inter-universitaires.
- de gérer la future salle de sport (Plaine de Nimy), son entretien et son équipement.
- d'étudier la mise en place de nouvelles infrastructures sportives sur le campus (par ex. un terrain de mini-foot derrière le Vésale, des piquets modulables de volley et de badminton devant le pentagone, ...)
- de participer aux discussions avec la Ville et les autres Hautes-Écoles et Universités montoises, concernant le partage d'infrastructures et l'organisation d'activités sportives communes.

¹ Les fiches « culture-sport » sont envoyées aux étudiants lors de l'inscription pour mieux connaître leurs centres d'intérêts. Elles peuvent être complétées sur papier (cf. Annexe 1) ou en ligne (cf. Annexe 2).

- de percevoir les cotisations à UMONS-Sport et de fournir aux étudiants toutes les informations relatives à l'assurance qu'offre l'affiliation à UMONS-Sport pour toutes les activités sportives universitaires.
- d'étudier, à moyen terme, la faisabilité d'une carte sportive permettant la participation à une offre sportive globale à prix réduit aux étudiants de l'UMONS ou du Pôle Hainuyer.

Notons qu'une partie du travail du coordinateur sportif est actuellement effectuée par Mme Dumont pendant son temps libre. Le coordinateur sportif devra, le temps de bien cerner le milieu du sport universitaire, assister Mme Dumont dans cette portion de travail. Il sera, pour cela, membre actif du comité d'UMONS-Sport.

Au vu de la liste des tâches attribuées au coordinateur sportif, nous pensons qu'un temps-plein serait souhaitable mais qu'un mi-temps pourrait être suffisant, pour commencer, en attendant que la salle de sport soit remise en état.

Nous rappelons qu'à l'ex-UMH, une employée à temps-plein, Mme Françoise Kesteman, était chargée de gérer le centre sportif avant que ce dernier ne soit fermé et le matériel repris par des clubs sportifs et des écoles. Il serait cohérent qu'avec la réouverture de la salle, un nouvel employé reprenne cette même fonction.

Concernant le local qui pourrait être occupé par le coordinateur sportif, nous rappelons qu'un local situé « rue des dominicains, 24 » n'est occupé qu'à mi-temps par la secrétaire de l'ORE et qu'un deuxième bureau reste libre. Le coordinateur sportif pourrait occuper ce même local.

Le coordinateur sportif pourrait être associé au Département des Affaires Étudiantes dans le cadre de la mise en place d'une Cellule Sportive. Madame Joëlle Tilmant, Directrice du département, a déjà donné son accord dans le cas où ce coordinateur sportif serait engagé.